



Randonnées Nautiques

STRASBOURG EAUX-VIVES Canoë - Kayak

Contrat de réservation

NOM: _____ Prénom: _____

Adresse: _____

Téléphones: _____

Adresse mail: _____

Demander la réservation:

Parcours: _____

Encadrée* Autonome **

Date: Jour / Mois / Année

Heure de rendez-vous: _____

Ci-joint la somme de (arrhes=25%) _____

payée en: _____ (à l'ordre de STRASBOURG EAUX-VIVES)

Remarques: _____

NB: Nos sorties se font en canoës canadiens 2 places (+1 enfant). Si vous souhaitez un autre type d'embarcation (sit-on-top auto-videurs, kayaks pontés), merci de vous renseigner sur la disponibilité ou l'expérience requise.

* 8 personnes minimum

** Une caution vous sera demandée avant le départ (chèque de 300,-€/bateau)

*** -10% pour les groupes de plus de 20 personnes

*** -10% pour les titulaires d'une carte **CEZAM** (sur présentation, non cumulable avec d'autres réductions)

Prix/personne:	_____
Nombre d'adultes:	_____
Nombre d'enfants:	_____
Sous-total:	_____
Réductions***:	_____
Total:	_____

J'ai pris connaissance et accepté les Conditions générales des Randonnées Nautiques

Date et signature:

La passion assurée...



Association affiliée à la Fédération Française de Canoë - Kayak - Agrément Jeunesse et Sports : N° 67 S 776 du 26.09.2000
N° Siret : 432 503 316 00015 - Code APE 8551 Z - Registre des Associations : TI Strasbourg : Vol. 78 n° 154
Banque : Caisse Crédit Mutuel Strasbourg Austerlitz : IBAN : FR76 1027 8010 8800 0222 4715 35 - BIC : CMCIFR2A

Conditions générales des Randonnées Nautiques - n° 2019-03-15

Conditions d'inscription: Pour toute activité Canoë-Kayak et Sports de Pagaie, **savoir nager 25m et s'immerger est obligatoire**. Avant l'activité, tous les participants devront signer le document "Randonnées Nautiques Conditions générales et assurance", stipulant qu'ils ont pris connaissance et accepté les Conditions générales des Randonnées Nautiques, qu'ils savent **nager 25m et s'immerger** et ne font pas l'objet d'une contre-indication médicale à la pratique de l'activité.

Réservation: En signant le contrat de réservation, le demandeur s'engage à informer les autres participants des Conditions générales des Randonnées Nautiques. Les inscriptions se feront toujours à l'aide du contrat de réservation accompagné d'arrhes (25% du montant total). La réservation ne sera ferme qu'après confirmation de STRASBOURG EAUX-VIVES.

Participants mineurs: Pour participer à une Randonnée Nautique, les mineurs devront être âgés **d'au moins 8 ans** et être accompagnés d'un représentant légal. En l'absence d'un représentant légal, l'autorisation parentale (disponible sur notre site internet ou sur simple demande) sera exigée. Les mineurs ne pourront en aucun cas partir en Randonnée Nautique autonome sans un adulte responsable et identifié sur l'autorisation parentale. **Les participants doivent pouvoir justifier leur âge.**

Annulation du fait d'un participant: A part en cas de conditions météorologiques ou hydrologiques mettant en danger les participants (crues, alertes oranges Météo France, températures hivernales, orages), l'annulation du fait d'un des participants entraîne la perte des arrhes. Toute activité démarrée sera facturée en intégralité.

Annulation du fait de STRASBOURG EAUX-VIVES: STRASBOURG EAUX-VIVES se réserve le droit d'annuler une sortie en cas de conditions météorologiques ou hydrologiques mettant en danger les participants (crues, alertes oranges Météo France, températures hivernales, orages) sans que les participants ne puissent prétendre à une indemnité. Les arrhes leur seront alors intégralement rendues sans qu'aucune compensation ne puisse être exigée.

Cas particulier d'annulation: En cas d'état anormal (alcool, drogue, etc...) d'un ou plusieurs participants, STRASBOURG EAUX-VIVES se réserve le droit d'annuler une Randonnée Nautique et de conserver les arrhes.

Caution: Pour les Randonnées Nautiques autonomes, **un chèque de caution de 300,-€ par bateau** sera exigé avant le départ. Il sera restitué à la réception du matériel. A défaut de caution il sera demandé **une pièce d'identité valide**.

Assurance durant l'activité: Dans le cadre des Randonnées Nautiques, les participants sont couverts par l'assurance souscrite auprès de la MAIF par la F.F.C.K. (Titres temporaires). Les conditions sont disponibles sur notre site internet ou sur simple demande.

Dégradations: En cas de dégradation du matériel, les participants sont tenus pour responsables si cette dégradation est le fait de leur négligence ou du non-respect des consignes de sécurité et de navigation. STRASBOURG EAUX-VIVES pourra alors demander réparation pour les dommages causés.

Lorsque des bidons étanches sont fournis, STRASBOURG EAUX-VIVES ne peut être tenu pour responsable en cas d'infiltration d'eau. Il appartient à chaque participant de visser correctement le couvercle et de protéger le matériel qui pourrait être dégradé par ces éventuelles infiltrations.

Nos tarifs comprennent:

- Matériel nautique individuel obligatoire (bateau, casque, gilet d'aide à la flottabilité, pagaie).
- Le transport du matériel lorsque le parcours l'exige.
- L'encadrement qualifié (code du sport) lors des Randonnées Nautiques encadrées.
- Un plan du parcours pour les Randonnées autonomes.

Nos tarifs ne comprennent pas :

- Les repas et boissons.
- Les déplacements sont à votre charge. Vous pouvez néanmoins profiter des places disponibles dans la camionnette qui transporte le matériel. Pour une meilleure organisation, ces détails sont à régler au moment de la réservation.

STRASBOURG EAUX-VIVES

Siège et base: 36 rue Pierre de Coubertin - 67000 STRASBOURG
Tél: 0033 (0)3.88.31.49.00 E-mail: accueil@strasbourgeauxvives.org
Internet: <http://www.strasbourgeauxvives.org>



Valoris Avocats

Strasbourg.eu
eurometropole

Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE

